

Réf : CCRH/

Compte-rendu
du Conseil Communautaire du 1^{er} mars 2016 à 18H00,
Salle Polyvalente de la commune d'Aubignas.

PRESENTS :

NOM	FONCTION	ORGANISME
BEUGNET Monique	Adjointe-Délégué Communautaire.	Mairie d'Alba La Romaine.
BOSQUET Christian	Maire-Vice-Président.	Mairie d'Aubignas.
BROC Jean-Claude	Adjoint – Délégué Communautaire.	Mairie de Saint-Thomé.
BOUNIARD Philippe	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie d'Alba La Romaine.
CHABAL Gérard	Adjoint-Délégué Communautaire	Mairie de Valvignères.
CHAMBERT Yves	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
COTTA Rachel	Conseillère Municipale-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
CROZIER Christiane	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie d'Alba La Romaine.
CURTIUS-LANDRAUD Patricia	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
DE MERCOYROL DE BEAULIEU Françoise	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie de Saint-Thomé.
GALAMIEN Nathalie	Conseillère Municipale-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
GOUNON Jean-Yves	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie de Valvignères.
GRIFFE Gérard	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
JOUVE Michel	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
LEBRAT Jacques	Maire-Vice-Président	Mairie de Valvignères.
MICHEL Jean-Paul	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
NOËL Bernard	Adjoint-Président.	Mairie de Le Teil.
PETITJEAN Gilbert	Maire-Vice-Président.	Mairie de Saint-Thomé.
TESTON Joël	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie d'Alba La Romaine.
VILLARD Serge	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie d'Aubignas.
TOLFO Pascale	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
VOLLE André	Maire-Vice-Président.	Mairie d'Alba La Romaine.
OZIL Guillaume	Directeur Général des Services	EPCI Rhône-Helvie.

Secrétaire de séance : Mme Patricia CURTIUS LANDRAUD.

Absents excusés avec procuration :

Madame Nathalie RODRIGUES DE JESUS ayant donné procuration à Monsieur Christian BOSQUET.
Monsieur Olivier PEVERELLI ayant donné procuration à Monsieur Michel JOUVE.

Absents Excusés :

Madame Carole DOLARD.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rhône-Helvie s'est réuni en session ordinaire salle polyvalente de la commune d'Aubignas sous la présidence de Monsieur Bernard NOËL. En ouverture de cette séance le Conseil Communautaire a désigné Madame Patricia CURTIUS-LANDRAUD en tant que secrétaire de séance.

Le Compte-rendu du Conseil Communautaire du 20/01/2016 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

Avant de passer au premier point de l'ordre du jour, le Président a informé les membres présents de l'organe délibérant des marchés publics conclus depuis la session du conseil communautaire du 20/01/2016.

Marchés Publics conclus entre le 21/01/2016 au 29/02/2016 :

INTITULE DU MARCHÉ	TITULAIRE DU MARCHÉ	SERVICE	DATE	MONTANT HT
Avenant N°01 MAPA Travaux création MSP Lot N°01	Entreprise SILLAC	ECO	05/02/2016	+ 914.50 €
Avenant N°01 MAPA Travaux création MSP Lot N°02	Entreprise ECHARAVIL	ECO	05/02/2016	+ 3718.00 €
Avenant N°01 MAPA Travaux création MSP Lot N°03	Entreprise THEROND	ECO	05/02/2016	+ 985.00 €
Avenant N°01 MAPA Travaux création MSP Lot N°06	ASE	ECO	05/02/2016	+ 3245.00 €
Avenant N°01 MAPA Travaux création MSP Lot N°07	ASGTS	ECO	05/02/2016	+ 586.96 €
Décision attribution Lot 1 marché livres 2016	LA VIVAROISE	BI	29/02/2016	8 300 €
Décision attribution Lot 2 marché livres 2016	TIERS TEMPS	BI	29/02/2016	8 300 €
Décision attribution Lot 3 marché livres 2016	LA VIVAROISE	BI	29/02/2016	1 800 €

Madame Sandrine MARTINET Chef de projet culture recruté à mi-temps par la Communauté de Communes Rhône-Helvie sur le volet Education Artistique et Culturelle et à mi-temps par la commune de Le Teil s'est présentée aux membres présents du conseil communautaire et a précisé le cadre de ses missions.

Présentation par l'association la Cascade des préalables du Festival d'Alba 2016 :

Les représentants de l'association la Cascade ont présenté aux membres présents du conseil communautaire le programme des Préalables du festival d'Alba qui auront lieu les **18 et 19 juin 2016**. Un parcours artistique du Teil à Aubignas, de St Thomé à Valvignères avec une petite halte au Muséal d'Alba la Romaine.

Samedi 18 juin 2016

LE TEIL

17h30 : MIGUEL GIGOSOS RONDA IMPROMPTU JONGLE
 18h00 : LA TOURNOYANTE PRODUCTION NO/MORE
 (L'ECHELLE DE L'HOMME)

AUBIGNAS

20h00 : MIGUEL GIGOSOS RONDA IMPROMPTU JONGLE
 20h15 : CIE LA MIGRATION LANSCAPE
 RENCONTRE DE RUE.COM

Dimanche 19 juin 2016

SAINT THOME

16h : MIGUEL GIGOSOS RONDA IMPROMPTU JONGLE
 16h30 : LABEL Z RENCONTRE DE RUE.COM

VALVIGNERES

18h : MIGUEL GIGOSOS RONDA IMPROMPTU JONGLE
 18h30 : LE CIRQUE EXALTE FURIEUSE TENDRESSE

AU MUSEAL les 18 et 19 pendant les Journées nationales de l'archéologie. Un atelier gratuit sur présentation du programme des préalables (détails non communiqués à ce jour).

PRESENTATION ARTISTIQUE

MIGUEL GIGOSOS RONDA IMPROMPTU JONGLE

Miguel, jeune jongleur fraîchement sorti de l'école des arts du cirque du Lido (Toulouse) sera le fil rouge de ces Préalables, un point d'ancrage, une couleur commune que l'on retrouvera sur les quatre villages.

De courtes pièces d'une belle simplicité, il nous invite à découvrir un monde minimaliste extravagant servi par un jonglage provocateur.

LA TOURNOYANTE PRODUCTION NO/MORE (L'ECHELLE DE L'HOMME)

CIRQUE

Compagnie régionale, la Cascade accompagne cette nouvelle création dans le cadre du dispositif

« Ardèche, Terre d'Artistes », en lien avec le Théâtre de Privas et Quelques p'Arts...

L'échelle de L'homme, version rue de No/More, explore les limites du « toujours plus », fuite en avant où disparaissent les possibilités d'une critique, disparaissent les temps vides, les espaces vides où pourraient surgir nos mondes nouveaux.

Aujourd'hui où les images fusent et s'accumulent, spectacle de nos divergences, comment rester actif ?

Confrontés à de simples échelles, 4 circassiens déconstruisent les méandres de nos contradictions profondes.

LABEL Z RENCONTRE DE RUE.COM

SPECTACLE BURLESQUE INTERACTIF

Les deux auteurs et interprètes de ce projet, Tayeb Hassini et Babeth Joinet, tous deux clowns et artistes de rue, étaient voués à se croiser, échanger, et finalement se rencontrer sur une envie commune : aborder l'univers des sites de rencontre et du coaching amoureux.

Touchant absolument toutes les générations et tous les milieux sociaux, les sites de rencontre sur internet peuvent être considérés comme le réceptacle de tous les idéaux de séduction et fantasmes de rencontres amoureuses de notre société. Ils ont remplacé le bal, le café du coin, le cinéma, comme moyen et possibilité de rencontres, à ceci près que pour aborder quelqu'un au bal, il fallait encore avoir le courage d'oser et de se montrer à visage découvert.

Dans le cadre d'une résidence de diffusion en partenariat avec Quelques p'Arts... Centre National des Arts de la Rue (Bouliou-lès-Annonay)

CIE LA MIGRATION LANSCAPE

CIRQUE PAYSAGE

Une structure de 9 mètres de long, équipée de deux fils de fer maintenus à 4 mètres l'un de l'autre, est posée devant un panorama.

Dessus, deux hommes se balancent doucement. Ils se regardent, ils nous regardent. Tout est doux et silencieux. Une harmonie plane intensément sur ces deux hommes. Pour l'instant, tout va bien... Et si l'un des hommes arrête ce balancier ? S'il pose son pied par terre ou s'il chute, que va-t-il arriver ?

LE CIRQUE EXALTE FURIEUSE TENDRESSE

CIRQUE JUBILATOIRE

En 1971, Patti Smith sort son album Horses, concentré de rock sauvage et de poésie ardente; culot et détermination.

Quarante-trois ans plus tard exactement, comme par une vertigineuse coïncidence, trois exaltés s'emparent de la scène à leur tour, poussés par cette passion contagieuse. Dans un fracas d'acrobaties intenses et de poésie frénétique, ils célèbrent la liberté, sur fond de rock. Ils cherchent la limite, la beauté spontanée de l'imprévu, et flirtent avec le risque.

Furieuse tendresse est un cri. Un spectacle jubilatoire né pour exprimer l'intensité de la vie et de l'instant. Une invitation à se frotter à l'humain par le cirque et les extrêmes.

A l'issue de la Présentation par les représentants de la Cascade des animations projetées dans le cadre des Préalables du Festival d'Alba La Romaine, Monsieur Gilbert PETITJEAN Vice-Président en charge des finances et désigné président de séance a ensuite présenté les dispositions budgétaires suivantes inscrites à l'ordre du jour qui ont été validées à l'unanimité par les membres présents (Le Président Monsieur Bernard NOËL n'ayant pas participé à ces votes conformément à la réglementation en vigueur) :

Dispositions d'Ordres Budgétaires :

08 - Le vote du Compte Administratif 2015 relatif au Budget PRINCIPAL en lien avec le Compte de Gestion du Receveur Communautaire.

<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT :</u>	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés 2014 :		726 554.96€
Opérations de l'Exercice :	<u>6 097 508.12€</u>	<u>6 020 262.14€</u>
Totaux :	6 097 508.12€	6 746 817.10€

Résultat de Clôture 2015 : **649 308.98€**

<u>SECTION D'INVESTISSEMENT :</u>	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés 2014 :	3 558.18€	
Opérations de l'Exercice :	1 057 967.45€	1 491 223.24€
Totaux :	1 061 525.63€	1 491 223.24€

Résultat de Clôture 2014 : 429 697.61€
Restes à Réaliser : 586 247.90€ 512 504.71€
Besoin de Financement RAR : 73 743.19€
Excédent Total de Financement : 355 954.42€

Excédent de Fonctionnement 2015 report BP 2016 : **649 308.98€**

09 - Le vote du Compte Administratif 2015 relatif au Budget ANNEXE de la Zone Artisanale Rhône-Helvie de Le Teil en lien avec le Compte de Gestion du Receveur Communautaire.

<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT :</u>	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés 2014 :		99 284.91€
Opérations de l'Exercice :	<u>83 559.39€</u>	<u>92 562.36€</u>
Totaux :	83 559.39€	191 847.27€

Excédent de Fonctionnement 2015 report BP 2016 : **108 287.88€**

<u>SECTION D'INVESTISSEMENT :</u>	DEPENSES	RECETTES
Opérations de l'Exercice :	83 555.39€	83 559.39€
Totaux :	83 555.39€	83 559.39€
Excédent Total de Financement :		4.00€

10 - Le vote du Compte Administratif 2015 relatif au Budget ANNEXE du SPANC en lien avec le Compte de Gestion du Receveur Communautaire.

<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT :</u>	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés 2014 :	5 810.85€	
Opérations de l'Exercice :	<u>30 435.66€</u>	<u>38 645.04€</u>
Totaux :	36 245.51€	38 645.04€
Excédent de Fonctionnement 2015 report BP 2016 :		2 398.53€

<u>SECTION D'INVESTISSEMENT :</u>	DEPENSES	RECETTES
Opérations de l'Exercice :	30 000.00€	30 000.00€
Restes à Réaliser :	6 000.00€	6 000.00€

A l'issue du vote par les membres présents du Conseil Communautaire des comptes administratifs 2015 de l'EPCI Rhône-Helvie s'est tenu le Débat d'Orientations Budgétaires 2016.

En préambule au débat d'orientations budgétaires 2016, le Président Bernard NOËL a fait une présentation de la situation financière de l'EPCI Rhône-Helvie à la clôture de l'exercice 2015.

Il a rappelé en amont les nouvelles dispositions de la loi NOTRe portant sur les modalités de présentation du DOB avec pour les EPCI de plus de 10 000 habitants l'obligation de délibérer pour prendre acte de la tenue du DOB, l'obligation de transmission du DOB à leurs communes membres et aux représentants de l'Etat dans le département. Il a précisé aussi que le DOB devait présenter des informations sur les dépenses liées à la gestion des ressources humaines, l'évolution des dépenses de personnel ainsi que sur le niveau de la dette.

Il a rappelé le contexte économique et financier national avec notamment une prévision de croissance de 1.5% du PIB en 2016, de 0.6% de l'emploi salarié, et des taux d'intérêt historiquement bas favorables aux investissements.

Concernant le contexte local, il a rappelé l'augmentation de la population de l'EPCI Rhône-Helvie depuis 2006 de 0,8% en moyenne par an avec plus 300 habitants sur la commune de Le Teil entre 2013 et 2015. Enfin, il a rappelé les investissements réalisés en matière de logements (+210 logements en construction neuve sur la période de 2012-2015), les dispositifs en place OPAH RU, contrat de ville et Programme de rénovation urbaine sur la commune de Le Teil propices aux investissements publics et privés.

Enfin sur le volet développement économique local, il a rappelé le développement économique des zones d'activités (ZA La Rotonde, entre Pont et Rhône, Rhône-Helvie) générateur d'emplois et de recettes fiscales supplémentaires (FB, CFE, TASCOM....).

Concernant le Schéma Départemental de Coopération Intercommunal, il a aussi rappelé que l'année 2016 serait l'année de mise en place d'un nouvel EPCI effectif au 1^{er} janvier 2017 et issu de la fusion des Communautés de Communes Rhône-Helvie et Barrès-Coiron.

En matière de Loi de Finances initiales 2016, il a rappelé la poursuite du pacte de responsabilité et de croissance portant sur le redressement des comptes publics avec un objectif de ramener le déficit public à 2.7% du PIB en 2017. Il a indiqué aussi la poursuite de la baisse des concours financiers de l'Etat dont la DGF (baisse de 6.2Mds€ pour le bloc communal sur la période 2015-2017 compensée en partie par la péréquation horizontale et le Fond de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) dont l'enveloppe passe de 780M€ en 2015 à 1Mds€ en 2016.

Toujours sur les dispositions de la Loi de Finances initiales 2016, il a fait état de la mise en place d'un fond de soutien à l'investissement local (enveloppe de 1Mds€ en 2016) et d'une DSC contrat de ville.

Il a rappelé le développement de l'activité de l'EPCI depuis l'année 2010, la création de nouveaux services et les compétences importantes transférées par ses communes membres à compter de l'année 2012 notamment dans le domaine de la culture et de la jeunesse. Il a aussi précisé les investissements importants réalisés dont le cinéma REGAIN, l'office du Tourisme Intercommunal et engagés sur l'exercice 2015 comme la création d'une Maison de Santé Pluri-professionnelle et l'extension du CHRSU sur la commune de Le Teil.

Malgré une augmentation des recettes sur l'année 2015 liées à l'activité des services (+4.50%) ainsi que de fiscalité directe (+2.72% soit 62 713€) due à une dynamique des bases d'imposition, une croissance démographique et un maintien de l'activité économique sur le territoire avec des perspectives de développement économique le solde de l'exercice de fonctionnement reste négatif en 2015 comme en

2014. La stratégie pour 2016 sera de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement et la maîtrise fiscale tout en maintenant des services publics de qualité.

Le Président a ensuite fait état de l'évolution des effectifs de la Communauté de Communes Rhône-Helvie qui compte au 31/12/2015 48 agents titulaires, 18 agents non titulaires de droit public et 10 agents sur des contrats de droit privé (CAE, emplois d'avenir). Après une augmentation des effectifs entre 2012 et 2013 liée aux transferts de compétences opérés en 2012 et au développement des services on constate une relative stabilité des effectifs sur la période 2013-2015.

En matière d'avantage en nature aux agents, le Président a rappelé le dispositif en place des titres restaurants qui a représenté pour l'EPCI une dépense nette en 2015 de 26 000€.

Il a ensuite fait état des subventions versées au titre de l'année 2015 aux organismes publics et privés pour un montant de total de dépenses de 408 826€.

Enfin en matière d'endettement, le Président Bernard NOËL a indiqué qu'à la clôture de l'exercice 2015, l'encours de la dette était de 2.05 millions d'euros avec une capacité de remboursement de la dette à produits de fonctionnement constant de 0.5 ans ce qui est plutôt faible compte tenu des investissements réalisés. Pour mémoire 50% des collectivités ont une capacité de remboursement de la dette en rapport avec leurs produits de fonctionnement à 0.6 ans et le seuil d'alerte est à 1.7 ans.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016:

Le Débat d'Orientations Budgétaires a porté sur les points suivants qui ont été présentés et débattus en vue de leur prise en compte dans le cadre de la préparation budgétaire 2016 :

DES PRODUITS DE FISCALITÉ DIRECTE EN PROGRESSION:

En 2015, les taux de fiscalité n'ont pas augmenté.

Progression des recettes fiscales du fait de la démographie, d'une dynamique des constructions et d'un développement des activités économiques locales.

Augmentation des recettes fiscales de 2,72% soit 62 713€ et de la recette au titre du FPIC + 29 326€ (total 92 309€). Celle-ci a permis de compenser la contribution à l'Etat au titre du redressement du déficit public (108 059€).

Pour 2016:

- Proposition de continuer à ne pas augmenter les taux de fiscalité des ménages et des entreprises.
- Poursuite de l'optimisation des recettes liées à l'activité des services.
- Poursuite de la recherche de partenariats

LA POURSUITE DES EFFORTS DE MAITRISE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT :

Pour 2016 : Maîtrise des dépenses courantes de fonctionnement :

Renégociation de contrats de prestations et mise en concurrence.

La mutualisation dans ce domaine devra se poursuivre.

Mise en gérance du Bistro du REGAIN à compter de mars 2016 (dépense nette -18 000€) sur l'année 2016.

Maintien des participations aux organismes et partenaires extérieurs.

Pour 2016 : Maîtrise des dépenses de personnel tout en tenant compte :

- Des avancements d'échelons,
- Des revalorisations du régime indemnitaire,
- Des avantages sociaux,
- Des aides directes à l'emploi,
- Des mesures gouvernementales,

Recrutement d'un poste de chargé de mission culture par Rhône-Helvie à mi-temps (et recrutement pour l'autre mi-temps par la commune du Teil.) Financement pour le mi-temps Rhône-Helvie en partie par le Conseil Départemental (10 000€).

Recrutement d'un chargé de mission commerces pour trois ans. Financement dans le cadre du contrat de ville.

Recrutement d'un chef de projet pour l'NPNRU. Financement dans le cadre du dispositif.

DE NOUVEAUX SERVICES ET DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS :

Pour 2016:

Ouverture d'un nouveau service : **Maison de Santé Pluri-professionnelle.**

Celle-ci ouvrira ses portes en mai 2016 et hébergera 11 praticiens.

L'extension du Centre d'Hébergement d'Urgence et de Réinsertion sociale Celui-ci ouvrira ses portes en juin 2016 et proposera 6 chambres supplémentaires en accueil d'urgence.

Le fonctionnement est confié au DIACONAT PROTESTANT avec une convention d'occupation des locaux conclue pour 10 ans et un montant de redevance à verser à Rhône-Helvie de 12 600€ / an.

UN RENFORCEMENT DE LA SOLIDARITÉ FINANCIÈRE ENVERS LES COMMUNES :

Pour 2016:

Afin d'atténuer les difficultés financières des communes accentuées par la baisse des dotations de l'Etat:

Proposition d'augmenter de façon conséquente l'enveloppe de la Dotation de Solidarité Communautaire à reverser aux communes par Rhône-Helvie.

Augmentation financée par la reprise de provisions constituée sur des exercices budgétaires antérieurs.

Mise en place d'une **Dotations de Solidarité spécifique pour la commune de Le Teil signataire d'un contrat de ville** (conformément aux nouvelles dispositions de l'article 1609 NONIES C du Code Général des Impôts).

Cette dotation spécifique est liée à l'évolution des produits de certaines recettes fiscales (CFE, CVAE, IFR, taxe additionnelle à la TFB).

DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES DE FONCTIONNEMENT :

Pour 2016:

Travaux de mise aux normes accessibilité Médiathèque Le Teil (3 500€)

Mise en réseau informatique des bibliothèques (30 000€)

Travaux de mise aux normes Point info Alba (13 000€)

Augmentation sensible de l'enveloppe appel à projets Jeunes.

Participation à des événements culturels exceptionnels : «Le village des sciences»

Communication renforcée pour le marché des producteurs de Pays.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT LIÉES A DE NOUVEAUX SERVICES OU DISPOSITIFS :

Pour 2016:

Etude de faisabilité technique et financière pour la création d'une Scène de **Musique Actuelle** sur la commune de Le Teil (Dépense nette 10 000€).

Participation 2016 au **Syndicat Mixte porteur du SCOT** (17 000€ sur 6 mois).

Fibre optique (18 000€)

Actions Convention Education Artistique et Culturelle (50 000€). Financement des dépenses en partie par subventions DRAC et Département.

Subvention OPAH (130 000€)

Tourisme (participation étude de fréquentation et candidature Vignobles et découvertes : 4000€).

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2016

Mise en place de **Fonds de Concours aux communes** de Le Teil et Saint-Thomé dans le cadre de la réalisation d'équipements (100 000€).

Acquisition de locaux rue Vincent Touchet sur la commune de Le Teil (350 000€) et rétrocession à ARDECHE HABITAT.

Travaux de rénovation de la structure la «**Ribambelle**» de Le Teil pour mise en place en 2017 d'un service de fourniture des couches et des repas aux familles (Prévisionnel 150 000€). Financements CAF Mobilisables au taux plafond de 80%.

Remplacement **volet roulant** structure les Quinsous «Alba La Romaine» (4 000€).

Travaux Chauffage/climatisation Médiathèque Le Teil (70 000€).

Construction d'un local DMS à la déchetterie d'Alba La Romaine (15 000€).

Acquisition d'un camion de collecte des OM (260 000€).

Aménagement de **points de collecte enterrés** (150 000€).

Achat de **bornes de collecte sélective**, suppression bacs emballages ménagers sur Le Teil et Aubignas (70 000€).

Suite au Débat d'Orientations Budgétaires, les dispositions budgétaires et juridiques suivantes ont été validées à l'unanimité par les membres présents du Conseil Communautaire :

Dispositions d'Ordres Budgétaires :

11-Délibération prenant acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires.

Dispositions d'Ordres Juridiques :

Economie :

12-Cession par la Communauté de Communes Rhône-Helvie du tènement immobilier à vocation économique situé quartier « Bas Frayol » sur la commune de Le Teil.

13- Modalités de fonctionnement de la Maison de Santé Pluri-professionnelle de Le Teil.

Culture :

14- Attribution d'un fond de concours à la commune de Saint-Thomé dans le cadre de la réalisation d'un équipement.

15- Demande de subvention Région au Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale dans le cadre de la réalisation d'une étude relative à un projet de Scène de Musiques Actuelles (SMAC).

16- Mise en place d'une action Sensibilisation à la pratique des arts du cirque en milieu scolaire et extra-scolaire en 2016 portée par la Cascade et dans le cadre du dispositif Education Artistique et Culturelle.

Le Président a ensuite levé la séance à 20H00.

Le secrétaire de séance.
Mme Patricia CURTIUS-LANDRAUD.

Le Président,
M. Bernard NOËL.



ANÔNE-HELVIÉ
Communauté de Communes

